



Fonctionnement de la cantine

Tout d'abord pour rappel, **les cartes de cantine ne doivent pas être remises aux enseignants mais uniquement aux animatrices.**

Pour la classe de maternelle, Mme Elise Batteau se chargera de la collecte des cartes.

Lorsque vous achèterez une carte de cantine la date d'achat sera notée. Ensuite, nous vous délivrerons un accusé de réception ceci afin d'assurer une meilleure traçabilité. De notre côté, nous conserverons un double de l'accusé de réception.

Le délai maximum pour l'inscription à la cantine est fixé à la veille. Toute demande parvenue après ce délai ne pourra être prise en compte.

Les inscriptions se font soit auprès des animatrices soit par mail à l'adresse suivante avant 17h:

périscolaire.hargnies@orange.fr

Bien cordialement.

Steeve Amant adjoint à la scolarité, l'éducation et la jeunesse.